



« Ne laisse pas ton accélérateur partir en peur, RALENTIS ! »

**La Ville dévoile la 3^e phase de sa campagne de sensibilisation
à la sécurité routière**



Sur la photo de gauche à droite : Chantal Morin et Robert Lapierre, citoyens bénévoles au sein du comité de circulation; Kim Méthot, conseillère du district 4; David Benoît, citoyen bénévole; Guy Lacroix, conseiller du district 5; Denis Vézina, conseiller du district 3; Yves Lessard, maire; Yannick Bélanger, président du comité de circulation; Laurie-Line Lallemand-Raymond, conseillère du district 1; Olivier Cameron-Chevrier, conseiller du district 6; Émilie Cook, représentante de la Régie intermunicipale de police Richelieu–St-Laurent; Charles Martin, directeur du Service des travaux publics et membre du comité de circulation. **Absents de la photo :** Sébastien Gagnon et François Roy, citoyens bénévoles.

Saint-Basile-le-Grand, le 15 mai 2024 – À quelques semaines du début de la saison estivale, la Ville de Saint-Basile-le-Grand, en partenariat avec les membres du comité de circulation et la Régie intermunicipale de police Richelieu–Saint-Laurent, dévoile la troisième phase de sa campagne de sensibilisation à la sécurité routière sous le thème « **Ne laisse pas ton accélérateur partir en peur, RALENTIS !** ». Par cette démarche, la Ville souhaite sensibiliser et mobiliser ses citoyens ainsi que les gens de passage sur son territoire à la problématique d’excès de vitesse sur les différentes voies publiques de son territoire ainsi qu’à ses risques et conséquences.

Un enjeu de sécurité préoccupant, à résoudre collectivement !

Les enjeux liés à la sécurité et à la circulation routière demeurent importants à Saint-Basile-le-Grand. Dans le but de conscientiser sa population aux dangers de la vitesse au volant, la Ville, sous la recommandation du comité de circulation, a décidé de développer un troisième volet à sa campagne de sensibilisation à la sécurité routière. Des outils de sensibilisation et de prévention seront déclinés sur le territoire ainsi que dans les diverses voies de communication municipales au cours des prochains mois. Ceux-ci permettront à la Ville de réitérer son engagement envers la réduction de la vitesse à Saint-Basile-le-Grand, en plus de s’arrimer et de s’intégrer aux efforts de mobilisation déjà mis en place afin de favoriser un partage de la route sécuritaire.

« Au cours des dernières années, la Ville a procédé à l’implantation de diverses mesures de sensibilisation sur le territoire, dont des dispositifs d’atténuation de la circulation, dans le but de permettre une meilleure cohabitation entre les divers usagers de la route. Ainsi, le troisième volet de la campagne se veut une continuité des messages et des actions de la Ville en matière de sécurité routière. Il visera, entre autres, à rappeler l’importance pour les automobilistes d’adopter des comportements responsables et préventifs, et amènera à mettre en perspective les dangers associés à la vitesse au volant. Considérant la grande importance que le conseil municipal accorde

à la sécurité sur le territoire, je suis heureux du déploiement de cette campagne, qui m'apparaît nécessaire et fort éducative pour la population grandbasiloise », indique Yves Lessard, maire de Saint-Basile-le-Grand.

Un slogan clair et évocateur

Par son ton dynamique et accrocheur, le slogan « Ne laisse pas ton accélérateur partir en peur, RALENTIS ! » vise à conscientiser les automobilistes au comportement imprudent que constitue la vitesse au volant. À travers la campagne, la Ville de Saint-Basile-le-Grand souhaite transmettre un message mobilisateur tourné vers l'action citoyenne et qui capte l'attention.

« Pour un automobiliste, rouler au-dessus des limites de vitesse prescrites est souvent un comportement spontané, que soit par peur d'arriver en retard, pour suivre le flux de circulation ou encore par quête de sensations fortes. En contrepartie, ce qui est souvent négligé dans ces situations, ce sont les conséquences potentielles liées à ces excès de vitesse. Avec la campagne, il nous apparaît important de faire prendre conscience aux conducteurs des risques de collisions, de blessures ou même de décès. Nous souhaitons leur faire réaliser l'impact que peuvent avoir leurs comportements inadéquats », soutient la conseillère municipale du district 1, Laurie-Line Lallemant-Raymond, responsable des dossiers relatifs à la sécurité publique.

Des mesures de sensibilisation diversifiées

Diverses actions de communication seront présentées au cours des prochains mois afin de sensibiliser le plus grand nombre de Grandbasilloises et Grandbasilois, dont :

- Partenariat avec la Régie intermunicipale de police Richelieu–St-Laurent afin de porter une attention particulière à la vitesse de conduite des automobilistes ;
- Conférence parent-enfant sur la sécurité routière et la prudence au volant, cet automne ;
- Carton d'information disponible dans nos édifices municipaux ainsi qu'au villesblg.ca/partagezlaroute ;
- Page Web dédiée à la campagne et aux mesures de sensibilisation. Consultez-la souvent, elle sera bonifiée tout au long de la prochaine année ;
- Capsules d'information sur divers thèmes reliés à la prévention, aux risques et aux conséquences de la vitesse au volant, accessibles au villesblg.ca/partagezlaroute et sur la page Facebook de la Ville.

Pour plus de détails

Pour plus d'information sur la campagne et les actions de communication déployées par la Ville, visitez le villesblg.ca/partagezlaroute.

À propos du comité de circulation

Afin d'appuyer les démarches de la Ville, le comité de circulation, constitué de citoyens bénévoles, de représentants du conseil municipal ainsi que d'une représentante de la Régie intermunicipale de police Richelieu–Saint-Laurent, analyse les plaintes et requêtes qui lui sont soumises en matière de circulation à Saint-Basile-le-Grand. Ses membres formulent ensuite des recommandations d'actions diverses au conseil municipal dans le but d'éliminer ou de réduire les problèmes de circulation, tant pour les automobilistes que pour les piétons et les cyclistes. La

Ville remercie chaleureusement l'implication bénévole de ces membres qui contribuent à améliorer la sécurité sur le territoire tout au long de l'année.

À propos de la Régie intermunicipale de police Richelieu–Saint-Laurent

La Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent, incluant chacun de ses membres, a pour mission de maintenir la paix, l'ordre et la sécurité publique, de prévenir et réprimer autant le crime que les infractions aux lois et règlements adoptés par les autorités et d'en rechercher les auteurs. De plus, l'organisation veille à assurer la sécurité des personnes et des biens, autant des résidents du territoire desservi que ceux qui y transitent et assurer la sauvegarde des droits et libertés. Pour plus d'information, visitez le police-rsl.qc.ca.

- 30 -

Source : Karianne Falcon, agente de communication
Service des communications et des relations avec les citoyens
450 461-8000, poste 8112 | k.falcon@villesblq.ca

Demandes médias

Stéphanie Plamondon, directrice
Service des communications et des relations avec les citoyens
450 461-8000, poste 8107 | s.plamondon@villesblq.ca

Pièce jointe : campagne-securite-routiere-phase3_1920x600.png